

Discours de M. le général d'Armée Jean-Louis GEORGELIN
Chef d'état-major des Armées

Mesdames, Messieurs,

En considérant le thème qui a été retenu pour cette table ronde, je suis parti de la réflexion suivante : je suis un chef militaire. Mon rôle est donc de faire entendre aux hommes que je commande le sens de leur action. La compréhension qu'un soldat a de sa mission est en effet essentielle, car son engagement en opérations comporte toujours une prise de risque qui peut aller jusqu'au sacrifice de sa vie.

Aussi longtemps que la défense s'est jouée aux frontières de nos Etats les choses allaient de soi. Le militaire défendait la Patrie, la terre de ses pères, et l'intégrité du territoire dépendait de la résistance qu'il opposait à l'adversaire qui tentait de la violer. Mais, aujourd'hui, la situation est très différente. Dès lors, comment expliquer que cet engagement, lorsqu'il intervient au profit d'une entité internationale ou d'une alliance militaire, peut justifier un tel sacrifice et transcender de ce fait le lien consubstantiel qui unit le militaire à sa nation ?

La réponse à cette question est d'autant plus délicate que notre perception du phénomène guerrier est aujourd'hui brouillée. Dans une certaine mesure, nous constatons en effet que la guerre a déserté nos horizons intellectuels, plus particulièrement au sein de nos démocraties européennes. Paradoxalement, cet état de fait est une conséquence de la réussite du système de sécurité collective qui s'est développé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'efficacité de l'Alliance atlantique et le succès du formidable pari européen ont en effet contribué à nous placer dans un sentiment d'insularité stratégique.

L'absence de menace immédiate à nos frontières et l'effacement apparent du spectre

de la guerre interétatique ont ainsi justifié auprès de nos opinions publiques le rejet de l'utilisation de la force. Ce rejet est d'autant plus marqué qu'il s'inscrit dans l'essence même de la Charte des Nations Unies, fondée sur une condamnation du recours à la force et à l'agression. Enfin, la nature même de nos opérations militaires, de plus en plus distantes de nos frontières et conduites le plus souvent au sein d'alliances ou de coalitions, tend à éloigner la perception que nos concitoyens peuvent avoir des menaces qui pèsent sur nos Etats, mais aussi à diluer le bien-fondé de nos interventions.

Il s'agit là d'une réalité d'autant plus préjudiciable que rien ne laisse présager d'une disparition de la guerre. Tout d'abord, notre environnement international demeure fragile. L'affirmation ou la réaffirmation de puissances qui ne se reconnaissent pas forcément dans le cadre du système international établi au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ; l'augmentation des dépenses militaires, partout, sauf en Europe ; et l'apparition de menaces plus diffuses susceptibles d'affecter nos sociétés devraient nous inciter à la plus grande vigilance.

Ensuite, l'évolution du cadre de nos interventions nous renvoie à la nature même de la guerre. La réalité des conflits dans lesquels nous sommes engagés reste bien marquée par cet affrontement des volontés où chacun, par l'usage de la force, tente de dicter sa loi à l'adversaire. De fait, nous sommes aujourd'hui confrontés à des adversaires plus durs et plus déterminés, et nos opérations sont désormais caractérisées par des bascules instantanées et permanentes entre la basse intensité et l'extrême violence. Par conséquent, l'horizon d'un soldat reste dominé par la prise de risque et l'hypothèse du sacrifice ultime. ■■■

■■■ C'est pourquoi, en qualité de chef militaire, je dois naturellement veiller à ce que nos soldats soient bien équipés et bien entraînés pour faire face à ces opérations. Mais, je dois surtout m'assurer qu'ils comprennent le sens de leur engagement et que leur motivation reste intacte, singulièrement lorsque nous intervenons dans un cadre multinational.

A mon sens, de tels engagements ne peuvent se concevoir que s'il existe une communauté de valeurs et d'intérêts entre toutes les nations qui participent à une organisation internationale, c'est-à-dire une véritable communauté de valeurs et d'intérêts entre *notre* nation et les autres nations. La dimension internationale croissante de nos engagements est le trait dominant de ces quinze dernières années. Naturellement, cette évolution n'est ni le reflet d'un renoncement, ni le fruit d'un hasard. C'est en réalité une question d'efficacité qui découle très logiquement de la perception commune des défis et des menaces auxquelles nous devons faire face. Mais c'est aussi une question de valeurs qui nous renvoie à la communauté de destin qui nous unit. Cette évolution a clairement été entérinée par le Livre blanc. Celui-ci réaffirme non seulement la double ambition de la France pour l'Europe et pour l'Alliance atlantique, mais il établit également que l'essentiel de nos opérations seront désormais conduites en coalition.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, cette communauté d'intérêts s'est incarnée dans le lien transatlantique très fort qui s'est développé à travers la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Cette organisation militaire a depuis fait la preuve de son efficacité. Elle apparaît aujourd'hui comme un outil indispensable, dont le rôle pour la sécurité collective est reconnu par la communauté internationale, comme en témoigne le nombre des missions qui lui sont confiées.

Je constate également que cette organisation a permis de développer une véritable communauté militaire, à travers le développement de procédures communes qui ont contribué à rapprocher chacune de nos armées. C'est un atout essentiel dont il convient de bien mesurer l'importance.

Naturellement, pour les Européens, cette communauté d'intérêts s'est également

manifestée à travers l'extraordinaire essor de l'Union européenne. Mais aujourd'hui, la réussite sans précédent du pari des « Pères fondateurs » nous amène très logiquement à nous poser des questions de sécurité, non seulement à travers la contribution que l'Union européenne peut apporter à la sécurité internationale, grâce à la fourniture d'outils spécifiques et complémentaires de ceux dont peut disposer une alliance militaire ; mais aussi, à travers la question fondamentale de la contribution que chacun de nos pays souhaite consentir à sa propre sécurité et à celle de l'Europe.

Or, que nous choisissons d'agir dans le cadre d'une complémentarité entre l'Union européenne et l'OTAN, ou dans celui de l'Europe de la défense, cette question renvoie chacune de nos nations face à sa responsabilité.

Car un projet collectif, singulièrement lorsqu'il implique des questions de défense, ne vaut que par l'engagement des nations. Cela suppose, en premier lieu, que chacune de nos nations puisse effectivement exprimer sa voix. Dans mes fonctions de Chef d'état-major des armées, j'observe que l'expression de cette souveraineté se traduit par l'autonomie de décision qui est celle du Président de la République. Elle se prolonge au travers de l'autorité qu'il exerce, en qualité de chef des armées, sur l'ensemble des moyens que nous choisissons de mettre à la disposition d'une organisation internationale ou d'une alliance militaire.

A cet égard, je suis le mieux à même pour témoigner du lien entre le Président de la République et les forces armées est unique et très fort. C'est d'ailleurs la force de ce lien qui confère toute sa légitimité au chef militaire que je suis lorsque je dialogue avec l'Alliance ou l'Union européenne. Elle me permet de faire en sorte que l'expertise de notre nation soit entendue et prise en compte. C'est bien dans cette perspective qu'au milieu des années 1990, le choix de la France de s'engager dans les opérations de l'OTAN s'est très naturellement accompagné du retour du chef d'état-major des armées au sein du comité militaire. Cette volonté de faire entendre sa voix est évidemment légitime dans le cadre de l'OTAN, comme elle l'est tout autant dans celui de l'Union européenne où, d'ailleurs, la question ne se pose pas. ■■■

■ ■ ■ Mon expérience présente, à la fois de la prise de décision, mais aussi de la conduite relative aux opérations dans le cadre de l'OTAN, me montre que notre appareil militaire n'est en rien affaibli ou affecté par nos engagements dans le cadre de cette organisation. Dans le futur, quelles que soient les évolutions, les conditions de notre engagement, comme le choix des moyens qui en résultera, seront toujours du ressort du Président de la République. C'est là l'expression de la souveraineté. J'ajouterai d'ailleurs que l'expression de la voix des nations sera tout aussi importante dans le cadre des opérations que l'Union européenne continuera de mener. C'est pour cette raison que le Comité Politique et de Sécurité, à l'image du Conseil de l'Atlantique Nord, restera un lieu de dialogue et de concertation essentiel pour assurer la crédibilité de nos engagements.

Mais, au-delà de la sincérité du dialogue, l'efficacité d'une entité internationale ou d'une alliance militaire suppose une adhésion sincère des nations qui la compose aux objectifs arrêtés en commun. Ne nous le cachons pas, cette question de la sincérité nous renvoie aux difficultés que l'on peut rencontrer, tant au sein de l'OTAN, qu'au sein de l'Union européenne.

Ces difficultés, nous les connaissons tous : elles sont d'ordre financier, mais elles apparaissent également lorsqu'il s'agit de fournir des moyens et des troupes, ou lorsqu'il s'agit de respecter des règles d'engagement qui, nous le savons, peuvent être parfois lourdement affaiblies par l'existence de CAVEAT. Enfin, elles recouvrent la difficile question de la démarche capacitaire, dont les déficiences sont d'autant plus préjudiciables que ce sont précisément nos capacités nationales ou plurinationales qui alimentent celles de l'OTAN aussi bien que de l'UE. C'est pourquoi, *in fine*, tout repose sur la volonté des nations ; volonté qui n'est que l'expression des valeurs dans lesquelles le militaire trouve le sens de son engagement et, encore une fois, la force d'aller jusqu'au sacrifice ultime.

L'expression de cette volonté est la noblesse et la responsabilité du politique et, au-delà, de la nation tout entière. Voici, Mesdames et Messieurs, les quelques considérations que je

souhaitais vous livrer en ouverture de cette table ronde. Je vous remercie ■

WWW.FRSTRATEGIE.ORG